RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00397
Numéro SIREN : 511 498 446
Nom ou dénomination : HELIOSCOP

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2018 sous le numéro de dépôt B2018/000022

Greffe du Tribunal de Commerce de Romans : dépôt n° 22 en date du 12/01/2018

CABINET GUIGARD VEYRET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

16 Rue Paul Henri Spaak
26000 VALENCE
Tél : 04 75 41 98 98
Fax : 04 75 41 98 97
contact@groupevingtsix.com

GROUPE VINGT SIX

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

HELIOSCOP

Avenue Denis Papin
ZA La Fauchetière 2
26250 LIVRON SUR DROME

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2015

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables
de la Région de Lyon

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL HELIOSCOP relatifs à l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	136 670
Chiffre d'affaires	492 780
Résultat net comptable (Bénéfice)	**11 915**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Valence
Le 10/05/2016

Christian JOUIN
Expert comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
** CAPITAL SOUSCRIT NON APP*				
** ACTIF IMMOBILISE*				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	250	250		
Autres immobilisations incorporelles	1 750	1 750		455
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	14 131	11 495	2 636	5 055
Autres immobilisations corporelles	23 232	13 800	9 431	12 810
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 000		1 000	1 000
Autres titres immobilisés	241		241	241
Autres immobilisations financières	1 704		1 704	1 704
Total	**42 308**	**27 295**	**15 013**	**21 265**
** ACTIF CIRCULANT*				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionn	17 346		17 346	13 977
En cours de production de biens	4 181		4 181	39 325
Créances				
Clients et comptes rattachés	62 094		62 094	18 392
Fournisseurs débiteurs	892		892	977
Personnel	7		7	
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 508		4 508	3 488
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 579		1 579	6 289
Divers				
Disponibilités	31 050		31 050	21 952
Charges constatés d'avance				1 800
Total	**121 657**		**121 657**	**106 200**
** COMPTES DE REGULARISATI*				
Total				
TOTAL ACTIF	**163 965**	**27 295**	**136 670**	**127 465**

Bilan

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	25 640	25 640
Réserve légale	5 140	5 140
Réserves statutaires ou contractuelles	10 234	10 234
Report à nouveau	-28 167	-8 425
Résultat de l'exercice	11 915	-19 742
Total	**24 762**	**12 847**
** AUTRES FONDS PROPRES*		
Total		
** PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*		
Total		
** DETTES*		
Emprunts	12 732	19 072
Emprunts et dettes financières diverses	3 076	3 027
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	11 379	16 379
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000	25 007
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 931	24 539
Personnel	57	3 623
Organismes sociaux	13 928	11 303
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 580	3 285
Autres dettes fiscales et sociales	2 170	1 894
Autres dettes	11 055	6 489
Total	**111 908**	**114 618**
TOTAL DU PASSIF	**136 670**	**127 465**

Compte de Résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation relative (montant)
PRODUITS					
Production vendue	492 780	107,68	258 148	92,59	234 632
Production stockée	-35 145	-7,68	20 653	7,41	-55 797
Total Ventes & Production	**457 636**	**100,00**	**278 801**	**100,00**	**178 835**
Autres produits	125	0,03	2 699	0,97	-2 575
Total	**457 760**	**100,03**	**281 500**	**100,97**	**176 260**
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de matières premières	289 333	63,22	176 879	63,44	112 454
Var. Stock de matières premières	-3 369	-0,74	-2 945	-1,06	-424
Total Consom.M/ses & Mat.	**285 964**	**62,49**	**173 934**	**62,39**	**112 030**
Marge brute (+Subv.&Aut.Prod)	**171 796**	**37,54**	**107 566**	**38,58**	**64 230**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATI					
Autres achats et charges externes	47 562	10,39	33 625	12,06	13 937
Impôts, taxes et versements assimilés	2 081	0,45	1 771	0,64	310
Salaires et Traitements	74 027	16,18	59 505	21,34	14 522
Charges sociales	28 990	6,33	24 538	8,80	4 453
Amortissements et provisions	6 253	1,37	7 015	2,52	-763
Autres charges			26	0,01	-26
Total	**158 913**	**34,72**	**126 480**	**45,37**	**32 433**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**12 883**	**2,82**	**-18 914**	**-6,78**	**31 797**
Produits financiers					
Charges financières	833	0,18	708	0,25	124
Résultat financier	**-833**	**-0,18**	**-708**	**-0,25**	**-124**
RESULTAT COURANT	**12 050**	**2,63**	**-19 622**	**-7,04**	**31 672**
Charges exceptionnelles	135	0,03	120	0,04	15
Résultat exceptionnel	**-135**	**-0,03**	**-120**	**-0,04**	**-15**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**11 915**	**2,60**	**-19 742**	**-7,08**	**31 657**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL HELIOSCOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 136 670 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 915 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 4 508 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000			2 000
Immobilisations incorporelles	**2 000**			**2 000**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 131			14 131
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	22 210			22 210
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 021			1 021
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**37 363**			**37 363**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés	241			241
- Prêts et autres immobilisations financières	1 704			1 704
Immobilisations financières	**2 945**			**2 945**
ACTIF IMMOBILISE	**42 308**			**42 308**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 545	455		2 000
Immobilisations incorporelles	**1 545**	**455**		**2 000**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 076	2 419		11 495
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	9 400	3 379		12 779
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 021			1 021
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**19 498**	**5 797**		**25 295**
ACTIF IMMOBILISE	**21 042**	**6 253**		**27 295**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 70 785 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 704		1 704
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 094	62 094	
Autres	6 987	6 987	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**70 785**	**69 081**	**1 704**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	4 122
Total	**4 122**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 640,00 euros décomposé en 1 282 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 106 908 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 732	6 546	6 187	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 076	3 076		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 931	50 931		
Dettes fiscales et sociales	17 735	17 735		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 434	22 434		
Produits constatés d'avance				
Total	**106 908**	**100 721**	**6 187**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	6 340			
(**) Dont envers les associés	11 379			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 378 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	12 732	12 732	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**12 732**	**12 732**	

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 822
Taxe d apprentissage cap	1 833
Formation continue cap	69
Taxe professionnelle cap	268
Total	**4 992**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

HELIOSCOP
SCOP SARL à capital variable
Avenue Denis PAPIN ZA la Fauchetière 2
26250 Livron sur Drôme
N° RCS 511 498 446 Romans

Proposition de résolution d'affectation avec résultat du vote lors de L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE du 30/06/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés de la Société HELIOSCOP décide d'affecter à un compte de "Report à nouveau" le résultat bénéficiaire de l'exercice 2015, soit 11 915,30 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.